

1. CONTENU, MÉTHODES ET OBJECTIFS

Le cours aborde les principaux enjeux théoriques, méthodologiques et pratiques convoqués par l'édition critique d'un texte, à l'aune d'une définition précise de celle-ci et d'une réflexion préalable sur la tradition du texte à éditer, sur son historique de publication et sur la destination du texte critique. Il prend en compte aussi bien l'édition du texte médiéval, avant l'avènement de l'imprimerie, que celle du texte moderne et contemporain.

La transmission particulière qui caractérise le texte médiéval offre l'occasion de s'attarder sur les principales options théoriques et méthodologiques et sur les techniques à mettre en œuvre afin de rationaliser les traditions textuelles et procéder à l'établissement d'un texte à fois critique et lisible, en gardant toujours à l'esprit les limites et la part d'incertitude que l'opération comporte. L'édition des textes modernes et contemporains soulève, en revanche, des questionnements en partie différents, liés à la prolifération des éditions imprimées – et, parfois, des manuscrits et des brouillons –, à la nécessité d'opérer assez souvent des choix à la fois radicaux et peu satisfaisants, enfin aux problèmes d'attribution que les œuvres soulèvent.

Deux méthodes pédagogiques sont mises en œuvre, l'une dans la première partie du cours, l'autre dans la deuxième. La première combine les exposés magistraux sur les fondements de la discipline à une démarche participative, sur le modèle du séminaire, qui vise à confronter les étudiants aux questionnements méthodologiques que pose l'édition de types de texte différents, à plusieurs égards (époque, genre, destination, état textuel, etc.). La deuxième méthode explore les possibilités pratiques de réalisation d'un projet précis et circonscrit d'édition, choisi par l'enseignant en fonction des intérêts et des compétences des participants, mais développé collectivement par les étudiants.

Ainsi, les étudiants – pour lesquels aucune connaissance particulière des langues anciennes ou des états anciens du français n'est requise – sont censés acquérir des compétences de base vis-à-vis de la tâche d'édition critique : délimiter le périmètre de la démarche, soupeser les approches adéquates, choisir la meilleure option et la mettre en œuvre.

2. BIBLIOGRAPHIE

Au fil des séances, par le biais de la plateforme *StudiUM*, l'enseignant fournit les matériaux indispensables – fichiers *PowerPoint*, éditions de textes, reproductions numériques de manuscrits et d'imprimés, réflexions critiques et méthodologiques, etc. – pour suivre le cours et creuser les questions soulevées en classe. Afin de bien préparer le déroulement de chaque séance, il est nécessaire de lire par avance les textes déposés dans *StudiUM* sous la semaine pertinente : la traduction française, qui est jointe systématiquement lorsque l'opportunité le commande, soutient la lecture.

Les fondements de la discipline se trouvent dans les contributions suivantes, disponibles à la Bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Montréal (BLSH), en réserve de cours :

- Pietro G. Beltrami, *À quoi sert une édition critique ? Lire les textes de la littérature romane médiévale*, trad. de Jean-Pierre Chambon *et al.*, Paris, Classiques Garnier, 2021 [2010].
- Pascale Bourgain et Françoise Vieliard, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. III. Textes littéraires*, Paris, École nationale des chartes, 2018² [2002].
- Alberto Varvaro, *Première leçon de philologie*, trad. de Jean-Pierre Chambon et Yan Greub, Paris, Classiques Garnier, 2017 [2012].
- Eddie Breuil, *Méthodes et pratiques de l'édition critique des textes et documents modernes*, Paris, Classiques Garnier, 2019.
- Almuth Grésillon, *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*, Paris, CNRS Éditions, 2016² [1994].
- Christine Nougaret et Élisabeth Parinet, *L'édition critique des textes contemporains, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, École nationale des chartes, 2015.
- Gustave Rudler, *Les techniques de la critique et de l'histoire littéraires en littérature française moderne*, Paris-Genève, Slatkine, 1979² [1923].

3. ÉVALUATION

L'évaluation comporte deux épreuves et se fonde sur trois éléments.

Une épreuve (45 %), constituée d'un examen individuel écrit, vise à déterminer l'assimilation de la matière des exposés de la 1^{re} partie du cours et la maturité de la réflexion théorique et méthodologique : lors de cette épreuve, les étudiants seront confrontés à des enjeux théoriques et opérationnels, ainsi qu'au balisage et à l'évaluation de cas concrets.

La deuxième épreuve (45 %) consiste en un court essai d'édition critique, réalisé individuellement : cet essai peut poursuivre et approfondir le travail éditorial engagé collectivement au cours de la 2^e partie du cours, ou porter sur des spécimens autres, davantage proches des intérêts des étudiants, dans toutes les langues dont l'enseignant possède une maîtrise suffisante. Chaque étudiant est invité à concevoir son propre essai d'édition, en harmonie avec – et éventuellement au service de – son projet général de recherche.

Le dernier élément (10 %) est apporté par la participation individuelle aux réflexions développées en classe, tout au long du cours, et aux travaux réalisés en classe pendant la 2^e partie du cours.

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>